Les entretiens au G. Q. G. du Fuehrer

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

des hommes d'état allemands et italiens permettent de croire en la possibilité de poursuivre la collaboration.

M. Laval est rentré à Paris

Paris, 21. — Le président Laval est arrivé, à 11 h. 15, à la gare de l'Est, accompagné par M. Bichelonne, ministre d'Etat à la Production industrielle et aux Communications, et par M. Rochat, ambassadeur de France, secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères.

A sa descente du train, le chef du gouvernement a été accueilli par le Dr Achenbach, conseiller à l'ambassadeur d'Allemagne ; MM. Cathala, ministre secrétaire d'Etat aux Finances et à l'Economie nationale ; de Brinon, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés ; Bousquet, secrétaire général pour la police, et Bussière, préfet de police.

Le président Laval s'est immédiatement rendu à l'Hôtel Matignon où il a reçu les membres du gouvernement présents à Paris : MM. Cathala, Abel Bonnard, ministre de l'Education nationale ; le Dr. Grasset, secrétaire d'Etat à la Santé publique ; M. de Brinon et M. Bousquet.

VIVE ÉMOTION EN ANGLETERRE

Berlin, 21. — On apprend de Stockholm que la visite du chef du gouvernement français au Grand Quartier Général du Fuehrer ainsi que la conférence des puissances de l'Axe qui ont précédé et à laquelle ont assisté les ministres des Affaires étrangères des deux pays ainsi que le chef d'état-major et le Maréchal du Reich, ont suscité une vive émotion en Angleterre. Les journaux londoniens estiment que les trois points suivants ont dû être à l'ordre du jour :

Réglementation des relations franco-allemandes en tenant compte du développement de la situation en Afrique du Nord ; Défense de l'Italie et, en corrélation avec ces deux derniers points, les plans stratégiques de l'Axe de l'Afrique du Nord.

Pour le reste, les journaux anglais ne font qu'émettre des suppositions comme c'est la coutume en pareil cas.

LA GUERRE AÉRIENNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

objectifs de l'économie de guerre. Pendant plus d'une heure et trois quarts, cet important port de transbordement avec ses nombreux docks et chantiers navals ainsi que ses imposants entrepôts, a retenti d'explosions des bombes. Surtout dans le quartier du port ainsi que dans la partie ouest et sud-ouest de la ville, de nombreux et vastes incendies ont été allumés. Des chasseurs nocturnes britanniques qui tentaient d'intercepter les appareils allemands n'ont eu aucun succès. Tous les avions allemands sont rentrés à leurs bases.

NOUVELLE ALERTE AÉRIENNE

Zurich, 22. — L'alerte aérienne a été donnée la nuit dernière à Zurich et dans plusieurs villes de la Suisse

Le ministre de la Guerre d'Australie s'attend à de nouvelles offensives japonaises

Amsterdam, 21. — M. Forde, ministre de la Guerre d'Australie, a déclaré lundi que la population devait s'attendre à de nouvelles et grandes offensives de la part des Nippons. Ceux qui prétendent, a-t-il dit, que les récents événements dans le Pacifique sud constituent un tournant dans la conduite de la guerre, prennent leurs désirs pour des réalités.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 23 décembre 1942. — Soleil : Lever à 8 h. 44. Coucher à 16 h. 55.

Aujourd'hui : Sainte-Victoire. Demain : Saint-Delphin.

LE COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 21. — Le Grand Quartier Général de l'armée communique :

Au cours d'attaques que l'ennemi a déclenchées contre nos cantonnements dans la région des Syrtes et qui sont restées sans résultat, aucune aviation anglaise ait été abattue au combat aérien. Il n'y a aucune perte ni du côté italien, ni du côté allemand. Des tentatives de harcèlement entreprises par des chars de combat de type léger, ont été rapidement repoussées.

En Tunisie, des sections avancées des troupes de l'Axe ont déployé une vive activité. Des groupes ennemis ont été repoussés. Des formations aériennes italiennes ont de nouveau bombardé avec succès les installations portuaires de BONE et de PHILIPPEVILLE ainsi que les navires qui s'y trouvaient à l'ancre. Malgré la violent tir de barrage, nos avions ont réussi à survoler et à toucher à plusieurs reprises les objectifs visés.

Au cours de violents engagements des chasseurs allemands ont détruit sept appareils ennemis. Un de nos avions n'a pas regagné sa base.

Les entretiens de Lisbonne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

gie des sentiments entre les Portugais et les Espagnols et ajouté que les intérêts des deux pays seront bien défendus. Il a conclu en affirmant le maintien de la politique péninsulaire en dépit de tous les obstacles.

Un communiqué officiel

Lisbonne, 21. — Tard dans la nuit le gouvernement portugais a publié le communiqué suivant :

« Ayant terminé ses échanges de vues d'impressions prévus par le pacte d'amitié et de non agression S. E. le ministre des Affaires étrangères Jordana rentrera demain en Espagne. Ses entretiens intéressant les problèmes internationaux et les relations entre les deux pays ont été caractérisés par une parfaite communauté qui s'est trouvée exprimée dans les différents discours prononcés, à l'occasion des cérémonies officielles ».

A Lisbonne, la création du bloc ibérique constitue le sujet principal des conversations habituelles des milieux politiques qui estiment que la collaboration hispano-portugaise sera plus étroite dans tous les domaines.

A Lisbonne, on suppose que l'idée du bloc ibérique avait été lancée lors des conversations de février dernier à Séville, entre le général Franco et M. Salazar

L'impression à Berlin

Berlin, 21. — Les cercles politiques allemands ont pris connaissance, avec la plus grande satisfaction, des manifestations de solidarité hispano-portugaise qui ont eu lieu à l'occasion de la visite à Lisbonne du comte Jordana, ministre des Affaires Etrangères d'Espagne. On considère, dans ces milieux, que l'Europe ne peut que gagner au fait que les deux nations ibériques ont décidé de monter la garde en commun dans le Sud-Ouest du continent. Que la solidarité des deux pays se manifeste surtout dans la lutte contre le péril communiste, c'est encore une preuve que les liens du sang et de la culture sont plus forts qu'un quelconque traité d'alliance avec une puissance d'outre-mer.

La déclaration du général Carmona selon laquelle la tourmente qui passe actuellement sur le monde, bien loin d'ébranler l'amitié hispano-portugaise, ne peut que la renforcer, est notée à Berlin, avec un intérêt tout particulier, car il ne faut pas chercher bien loin à qui ces discours s'adresse. Depuis que l'Angleterre a entamé une politique d'extension systématique du conflit, et que l'Espagne a montré clairement de quel côté elle se trouvait, Londres et Washington n'ont cessé leurs efforts en vue de séparer les deux nations ibériques. Les cercles politiques berlinois ne doutent pas que ces tentatives, venues d'Outre-Atlantique, aient occupé une place importante dans les conversations de Lisbonne.

1.400 PERMISSIONNAIRES DE LA DIVISION BLEUE ACCLAMÉS EN ESPAGNE

Madrid, 21. — Les 1.400 permissionnaires de la Légion bleue conduits par le lieutenant-colonel Acapulco, sont été officiellement reçus hier matin à Vitoria. Toute la population massée à la gare accueillit par des ovations les légionnaires amenés par deux trains spéciaux. Après une réception solennelle de la part des représentants de l'Etat et de la Phalange, les 1.400 hommes ont défilé à travers la ville toujours acclamés par la foule.

SUR LE FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Berlin, 21. — Le D.N.B. apprend que les Bolchevistes ont subi de très lourdes pertes au cours des attaques qu'ils ont lancées sur le cours moyen du Don.

Les troupes allemandes ont fait de nombreux prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers supérieurs soviétiques avec leur Etat-Major.

Des avions de combat allemands ont anéanti le 20 décembre plus de 120 camions et 19 chars blindés soviétiques.

De son côté, la D.C.A. de l'aviation a détruit, les 19 et 20 décembre, 35 chars lourds soviétiques.

Les événements d'Afrique du Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

tre les deux chefs de guerre, le général Giraud faisant pression pour accentuer la pression sur Bizerte, alors que le général américain se montrait surtout soucieux d'assurer ses arrières. Ces tergiversations avaient d'ailleurs permis aux forces germano-italiennes de renforcer leurs positions dans ces secteurs.

Amères critiques contre les Américains à la Chambre des Communes

Stockholm, 21. — Le correspondant londonien du « Dagposten » écrit :

« Les informations que l'on possède sur la dernière séance secrète des Communes confirment que le gouvernement aussi bien que les porte-parole des différentes fractions parlementaires, ont donné libre cours à leur amertume devant l'attitude des Etats-Unis en Afrique du Nord. La protection accordée par Roosevelt à Darlan sans aucune consultation du gouvernement de Londres a été vivement critiquée. L'orateur du Labour Party a souligné que les opinions anglophobes de Darlan étaient connues bien avant la débâcle française et avaient déjà provoqué à cette époque un sérieux mécontentement.

« D'autres députés ont protesté contre le fait que les Américains s'arrogent des prérogatives dictatoriales pour prendre à l'intérieur des mesures politiques tandis que les Anglais sont chargés de défendre les frontières. Les orateurs ont ajouté qu'au moment de fixer le statut politique de l'empire colonial français, les Américains, selon toute apparence, éliminaient radicalement l'Angleterre. On n'a pas manqué, à ce propos, du côté gouvernemental, de déplorer qu'au moment même où s'engageait la première action militaire anglo-américaine la collaboration politique eût si lamentablement échoué. Enfin, la menace a été prononcée qu'au fait accompli provoqué par les Etats-Unis, l'Angleterre répondrait bientôt par un autre fait accompli. »

DES TROUPES DE GIRAUD ONT ÉTÉ FAITES PRISONNIÈRES

Rome, 21. — Un premier groupe de prisonniers français appartenant aux troupes du général Giraud est arrivé en Italie, venant de la Tunisie.

CONFISCATION DE LA FLOTTE MARCHANDE FRANÇAISE

Un communiqué du Grand Quartier Général allié de l'Afrique du Nord annonce que la flotte française tout entière, qui avait été ancrée dans les ports de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, vient d'être confisquée

L'ANGLETERRE MANQUE D'AVIONS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Stafford Cripps remarqua que cela d'entre eux qui ne s'adonnaient pas avec toutes leurs capacités et toute leur énergie à la surveillance et à la direction de la main-d'œuvre étaient peut-être encore plus à blâmer que les ouvriers.

A Pour terminer, Cripps s'adressa à tous ceux qui s'occupent de la production, depuis le chef jusqu'à l'ouvrier le plus infime, et dit qu'on avait constaté la tendance de nombre de travailleurs de s'occuper déjà maintenant de leurs intérêts particuliers en vue de l'après-guerre mais qu'il se faisait un devoir de faire remarquer qu'aucun particulier, qu'aucune société, qu'aucune classe d'individus ne comptait au regard de la nécessité absolue et de l'importance vitale d'une a victoire rapide et complète a.

Singulières déclarations

Berlin, 21. — Sir Stafford Cripps a pris la parole dimanche soir pour la première fois en public comme ministre de la Production économique. Les milieux berlinois s'intéressent d'autant plus à son exposé qu'il déclare ouvertement que l'Angleterre, aujourd'hui encore, manque d'avions et que cette situation a causé en Angleterre une très grande désillusion parmi le personnel de l'armée de l'air. Il a ajouté que les conditions de travail dans l'industrie aéronautique sont tellement déplorables, que plus de 10.000 heures de travail ont été perdues dans le courant de l'année dernière. On considère comme particulièrement significative la déclaration selon laquelle le gouvernement Churchill ne considère les grandes promesses de réforme sociale du plan Beveridge que comme un moyen de séduire les masses ; de nombreux milieux anglais connaissent ce point de vue, et ne prennent par conséquent pas au sérieux les plans ni les promesses dans ce sens. On remarque spécialement ici l'appel de Sir Stafford Cripps aux ouvriers anglais, afin qu'ils tentent d'obtenir par la force les réformes sociales prévues dans le plan Beveridge, parce que les discours ministériels, les avis des

Refaire l'armée de la France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais si l'invitation nous est faite de reconstituer une armée, cela sous-entend une armée capable de se battre et non de parader seulement, une armée capable d'obéir et non de trahir à la première occasion. Pour cela, il faut jeter au panier toutes les anciennes conceptions militaires et renouveler tous les cadres dont l'incapacité a été notoirement démontrée au cours de cette guerre. Suivant la formule de Marcel Déat, tout serait d'avance raté si l'on confiait à nos seuls militaires actuels le soin de refaire l'armée de la France.

Il faut donner à notre pays, aligné sur la révolution européenne, une armée animée par l'esprit révolutionnaire. Il faut que l'on se dise bien que l'armistice n'est pas un simple entr'acte et que l'armée française n'est pas la gardienne des futures têtes de pont américaines. Il faut définitivement choisir et savoir qu'en défendant les rivages de la France on défend l'Europe et qu'en reconquérant notre Empire colonial nous nidons l'Europe à récupérer un bien qui n'appartient qu'à elle seule, bien qui sera dans l'avenir nécessaire au bonheur général des peuples de ce continent.

En mêlant la politique à notre armée, nous n'installerons pas les querelles politiciennes dans les rangs de nos soldats ; mais ils apprendront qu'ils sont les défenseurs du Parti de la France et cette idée magnifique les aidera à accomplir jusqu'au sacrifice s'il le faut, la tâche qui leur sera confiée.

La reconstitution de l'armée est le premier devoir qui incombe au gouvernement. Tous ses efforts doivent tendre à ce qu'elle soit forte et résolue. Pour cela, aucune faute de départ n'est à commettre. La sagesse, devenue légendaire, de Pierre Laval, nous autorise à croire qu'il en sera ainsi et que les mesures nécessaires seront enfin prises.

De ces mesures sortira une France régénérée, vaillante à nouveau et digne de son passé !

LA GRANDE-BRETAGNE COMPTE 137.000 ÉMIGRÉS

D'après une communication officielle de Londres, 137.000 émigrés séjournent en Angleterre et dans l'Empire britannique. Les armées et des gouvernements étrangers ne sont pas comprises dans ce nombre. La répartition des étrangers est la suivante : 93.000 en Angleterre ; en Afrique orientale anglaise, dans le Tanganyika dans le Kenia et dans l'Ouganda il y en a 26.000 ; dans le Moyen-Orient 7.000 et aux Indes anglaises 11.000. Dans ces chiffres sont compris également les Polonais « livrés à l'Angleterre par l'Union Soviétique ».

Le tribunal a débouté les veuves des pilotes de l'avion Air-France qui transportait Jean Chiappe

Le tribunal civil d'Aix-en-Provence vient de statuer dans le procès intenté à la suite de la fin tragique de l'avion Air-France qui, ayant à bord M. Jean Chiappe, fut abattu au large des côtes de Sicile le 27 novembre 1940.

Il déboute Mmes Guillaumet, Reine et Franques et les condamne aux dépens. Cette sentence est fondée sur le fait qu'aucune faute n'a pu être retenue à l'encontre de la Compagnie Air-France qui employait les trois pilotes.

Au Japon, 21. — Radio-Téhéran annonce qu'après 12 jours de vacances forcées, au cours desquelles le gouvernement a fait réparer les dégâts causés lors des récents troubles au palais du Parlement, les Chambres iraniennes se sont à nouveau réunies dimanche matin.

comités d'enquête, les plans et autres affaires de ce genre ne servent pas à grand chose. On ne s'étonne pas à Berlin que de telles paroles prononcées par le ministre de la Production aéronautique, soient en grande partie supprimées dans les communiqués du service anglais d'information et que la presse ne fasse paraître que de très courts extraits de l'appel de Sir Stafford Cripps aux travailleurs.

103 avions anglais et américains abattus la semaine dernière

Berlin, 21. — Le D. N. B. apprend que du 13 au 19 décembre, l'aviation allemande a abattu en combats aériens 103 appareils anglais et américains. De ce nombre, 29 ont été descendus au-dessus du territoire du Reich et des régions occupées, 36 dans le ciel de Libye et 44 sur le front algéro-tunisien. Ce total ne comprend pas les appareils ennemis abattus par l'aviation italienne

Informations Régionales

POUR LA NOEL ET LE NOUVEL AN

PROLONGATION DE L'HEURE DE POLICE ET DE LA RETRAITE

D'après communication de l'Administration Militaire, les heures de police et de retraite, comme l'année passée, sont prolongées comme suit à l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel An :

1) Les établissements publics peuvent rester ouverts dans les nuits du 24 au 25, du 25 au 26 décembre 1942 ainsi que du 31 décembre 1942 au 1er janvier 1943 jusqu'à une heure du matin.

2) La population civile pourra circuler dans les nuits nommées à l'article 1 jusqu'à 1 h. 30 du matin.

3) Les réglementations des articles 1 et 2 ne sont pas valables pour les territoires des Kreiskommandantur Dunkerque, Boulogne, St-Omer et Montreuil.

Der Oberfeldkommandant i. V.

Gez : BUCHHOLZ.

AVIS

En vertu de l'Ordonnance du Commandant militaire pour la Belgique et le nord de la France, concernant l'arrêt du travail dans les entreprises pendant la période du 25 décembre 1942 au 3 janvier 1943, conjointement avec l'Ordonnance de l'Oberfeldkommandantur 670 du 15 décembre 1942 et la loi française du 11 décembre 1942 sont entre autres assujettis de l'arrêt du travail pendant la période du 25 décembre 1942 au 3 janvier 1943 :

Tous les travaux de chargement et de déchargement des moyens de transport terrestres et fluviaux.

Il est expressément signalé que cette dérogation est accordée pour pallier à la situation difficile des moyens de transport. La réalité de cette mesure dépendra de ce que toutes les entreprises, y compris également celles pour lesquelles l'arrêt du travail a été ordonné, procèdent collectivement aux chargement et déchargement des wagons et péniches mis à leur disposition pour être chargés ou déchargés. La non-exécution de cette obligation entraînera des sanctions.

Lille, le 21 décembre 1942.

DES TRAFIQUANTS SONT ENVOYÉS A DOULLENS

En exécution d'arrêtés pris par M. le Préfet du Nord, Préfet de la Région de Lille, plusieurs trafiquants notoires du commerce clandestin, dont les noms suivent, ont été astreints à séjourner au Camp de Doullens :

Basquin Georges, 8, rue de Louvroil, à *Hautmont*, s'est livré au commerce illicite de viande provenant d'animaux qu'il a abattus clandestinement ;

Devert Albert, expert-comptable, 12, avenue de Liège, à *Valenciennes*, a procédé à l'achat et à la vente de tissus et alcools à des prix excessifs et réalisé par le système des soultes un bénéfice illicite s'élevant à 4.000.000 de francs ;

Dils Michel, débitant de boissons, 13, rue de la Gare, à *Croix*, s'est livré à un commerce illicite de viande de boucherie et a réalisé des bénéfices irréguliers considérables ;

Guillaume Alexandre, retraité, 62, rue du Boulevard, à *Maroq-en-Baœul*, a offert en vente 4.350 kilos de lains à des prix excessifs, réalisant ainsi des bénéfices illicites considérables ;

Jaszcakowski Casimir, chimiste, rue de la Gare à *Le Cateau*, a vendu pour l'exportation, 2.000 kilos de blé et 50 kilos de porc ;

Broutin René et Broutin Maurice, meuniers à *Marchiennes*, ont vendu illicitement de la farine à un prix supérieur au prix autorisé.

Chirez Louis, boulanger, rue Poincaré, à *Brillon*, a acheté clandestinement de la farine à un prix excessif

NOUVELLE ARRIVÉE DE PRISONNIERS A LILLE

Mardi midi, par le train de Paris, un nouveau convoi de prisonniers libérés par la relève, est arrivé en gare de Lille, où il a été accueilli par les personnalités préfectorales et civiles habituelles. Comme de coutume, une cérémonie intime fut organisée par la Maison du Prisonnier, où les 70 prisonniers du convoi se rendirent dès leur arrivée.

EXPÉDITION DE COLIS AUX OUVRIERS FRANÇAIS TRAVAILLANT EN ALLEMAGNE

Chaque ouvrier français travaillant en Allemagne peut se faire envoyer tous les deux mois, un colis postal ordinaire, normalement affranchi, d'un poids maximum de 20 kilos.

Au moment du dépôt, la famille du travailleur doit présenter une attestation délivrée par *la Mairie du domicile de l'ouvrier partit travailler en Allemagne*, constatant que le destinataire de l'envoi travaille bien en Allemagne, et que l'expéditeur est en droit de lui adresser le colis.

Il est précisé que ces attestations peuvent être envoyées par poste, à condition de joindre à la demande une enveloppe timbrée et que toutes instructions ont été données aux Mairies pour qu'il ne soit délivré qu'une autorisation tous les deux mois concernant le même ouvrier.

A LA PRÉFECTURE RÉGIONALE

UNE IMPORTANTE RÉUNION S'EST TENUE EN VUE DE LA PRÉPARATION DE LA FÊTE DE NOEL...

...qui sera placée cette année sous le signe de « l'Union »

M. Farnand Carles, Préfet Régional, a réuni, le 18 décembre, à 15 h., dans une salle de la Préfecture, un certain nombre de personnalités de la Ville de Lille et du département en vue, conformément aux instructions de M. le Chef du Gouvernement, de coordonner les efforts déployés par les divers organismes pour la mise sur pied de la Fête de Noël qui doit, cette année, revêtir une ampleur et un caractère de ferveur exceptionnelle.

LES PERSONNALITES

Etaient présents : M. Darrouy, préfet délégué ; Monseigneur Flipo, représentant Son Eminence le Cardinal Liénart ; M. le pasteur Chérادامی ; M. Paul Dehova, maire de Lille ; M. Theliier de Poncheville, délégué départemental du Secours National ; M. Plodvache, inspecteur d'Académie du Nord ; M. le commandant Perrodo, délégué régional à l'Education Générale et aux Sports ; M. l'abbé Mercier, inspecteur de l'Enseignement, représentant M. le chanoine Fermeaux, directeur de l'enseignement primaire diocésain ; M. Demeulenaere, représentant M. Hovaere, délégué régional à la Jeunesse ; M. Scrive, délégué départemental de la Croix-Rouge Française ; M. Cochetoux, représentant M. l'intendant Dinet, directeur départemental du Ravitaillement Général du Nord ; M. Ghys, représentant M. Andrieau, délégué régional à l'Information ; M. Sieff, représentant M. Jean Goudaert, des Anciens Combattants du Nord ; M. le représentant de M. Ripert, inspecteur général du Commissariat général au Reclassement des Prisonniers de guerre ; M. Bornard d'Halluin, secrétaire délégué de l'Union des Industries Textiles de la Région du Nord ; Mme la déléguée de M. Broutin secrétaire délégué de l'Union locale des Syndicats Libres ; Mlle Jardin, inspectrice du travail, représentant M. Vincent, inspecteur divisionnaire du Travail et de la Main-d'œuvre de la 7e circonscription ; M. Demarescaux délégué départemental de la Corporation Paysanne ; M. Monnerot, secrétaire général des Syndicats Professionnels Français.

S'étaient fait excuser : M. le chanoine Depape, directeur de l'Enseignement Secondaire Diocésain et M. Guillioton, secrétaire général de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers.

LA SEANCE

M. *Thellier de Poncheville* fit un exposé des réalisations du Secours National en faveur des diverses catégories d'enfants et, en particulier, en faveur des nécessiteux

Il résulte de cet exposé que le Secours National a bénéficié, pour l'organisation des Arbres de Noël, du concours le plus obligeant aussi bien des autorités municipales que des diverses organisations s'occupant de la Jeunesse.

Après lui, M. le Maire de Lille donna un aperçu de ce qui a été réalisé, plus particulièrement sur le plan local

Puis, eut lieu un échange de vues au cours duquel les diverses personnalités présentes firent ressortir la nécessité de ne pas créer de catégories défavorisées parmi les enfants et de convier aux diverses cérémonies qui réjouissances organisées tous les enfants particulièrement dignes d'intérêt : orphelins de guerre, enfants prisonniers, sinistrés et réfugiés, enfants malades et enfants des ouvriers partis travailler en Allemagne.

On peut dire que, malgré les difficultés actuelles, aucun effort n'a été négligé pour donner aux enfants, à l'occasion de célébrer la Fête du Noël.

M. *Bernard d'Halluin*, président de l'Union des Industries Textiles de la Région du Nord, indiqua que, traditionnellement, la plupart des usines organisaient un arbre de Noël et que, cette année, des instructions avaient été données par ses soins afin que les séances organisées dans chaque usine revêtent un caractère de particulière solennité.

Après l'exposé des réalisations d'ordre matériel, M. l'Inspecteur d'Académie fit ressortir la nécessité d'expliquer aux enfants le sens profond de cette grande fête qui apporte au monde un message d'espérance. La suggestion de M. l'Inspecteur d'Académie fut unanimement approuvée et il fut décidé que ce but serait atteint par des causeries faites par les instituteurs.

M. le préfet *Chrétien* suggéra qu'un message, élaboré par diverses personnalités, pourrait être utilement lu à la jeunesse scolaire au début des séances. Cette initiative recoit l'assentiment unanime.

Enfin, Mgr *Flipo* apporte à l'assemblée les excuse de S.E. le Cardinal Liénart et assure M. le Préfet Régional ainsi que les diverses personnalités du concours le plus ancien du clergé.

M. Pernand *Carles* leva, ensuite, la séance après avoir constaté que les diverses préparatifs de la Fête de Noël avaient été réalisés sous le signe de « l'union », union plus que jamais nécessaire entre tous les Français et qui doit être donnée en exemple aux peuples américains auxquelles la France compte pour reprendre sa place dans le concert des grandes Nations

AUX TRAVAILLEURS DES CHANTIERS TODT

La Préfecture régionale communique :

Le Secrétaire d'Etat au Travail recommande aux personnes désignées pour accomplir des prestations sur les chantiers de l'organisation Todt, de se munir de vêtements et de chaussures de travail, de couvertures, ainsi que de gamelles et couverts qui, en règle générale, ne peuvent être trouvés sur place.

M. Victor Barthelemy préside une réunion générale des Cadres du Nord DU PARTI POPULAIRE FRANÇAIS

Le dimanche 20 décembre se sont réunis à Lille, sous la présidence de Victor Barthelemy, secrétaire général du Parti, les cadres du Nord et du Pas-de-Calais du Parti Populaire français.

Deux cents délégués représentant 120 villes et communes des deux départements assistaient à ces assises.

La séance du matin fut consacrée à l'étude des différents problèmes politiques et économiques intéressant notre région. Tour à tour les délégués prirent la parole, exposant leur situation et proposant des solutions ; ensuite les membres du bureau, M. Droit, inspecteur régional du Parti ; Klein, secrétaire fédéral du Nord ; Minet, secrétaire fédéral du Pas-de-Calais ; Gesippe, inspecteur des Jeunesses, résumèrent la séance et donnèrent de mots d'ordre et des consignes précises d'organisation.

L'après-midi un représentant national des Jeunesses Populaires Françaises, dégagea, à la lumière des événements actuels, les grandes lignes d'une politique française et européenne résolument révolutionnaire.

La parole fut ensuite à M. V. Barthelemy, secrétaire général du Parti. Celui-ci brossa magistralement le tableau exact de la situation intérieure et extérieure de notre pays. Il stigmatisa violemment les velléités réactionnaires de certains milieux gouvernementaux, demandant qu'on impose à la France un régime de force et d'honneur, un régime d'où seraient bannies toutes les basses tractations politiciennes de l'ancien régime, d'où seraient chassées toutes les forces occultes juives et maçonnes encore si fortes à l'heure actuelle.

Vivement applaudi, M. Victor Barthelemy termina son discours par un appel au travail de tous les militants.

A 18 h. la séance fut levée au chant de « France libère-toi », et aux cris de « Vive Doriot ».

Au cours de cette journée, magnifique, les délégués du P.P.F. montrèrent qu'ils étaient résolus à tout tenter pour que la France renaisse de ses cendres. On peut à juste titre être confiant dans l'avenir, lorsqu'on assiste à ces actes de foi révolutionnaires, lorsque l'on contemple des hommes si violemment épris du patriotisme et de grandeur.

Plants de pommes de terre

Dès maintenant, commandez vos clayettes de plants germés de 100 pieds, variétés Hâtive, Demi-Hâtive et Tardive en « Plants de Multiplication ». Envoi des tickets ultérieurement.

Seule a été autorisée, par dérogation spéciale, la vente en clayettes de plants de multiplication provenant de culture officiellement surveillée alors que la pomme de terre fournie à l'horticulture ne présente pas cette garantie.

Vingt kilos de plants, soit 7 clayettes permettent de planter non pas 1 are, mais 2 ares 1/2

Ecrivez d'urgence à : **LE FERTILIGÈNE, Service VR, à SAVAY** (Nord)

EMPLOI OBLIGATOIRE DES MUTILÉS DE GUERRE

L'Office Régional du Travail communique :

Il est rappelé aux chefs d'entreprise occupant plus de dix salariés de plus de 18 ans, que les déclarations de vacances d'emplois réservées à des mutilés de guerre, à prévoir pour 1943, doivent être faites au Bureau du Travail dont dépend leur résidence, avant le 3 janvier, date limite.

A partir de cette date, tout employeur ayant négligé ces dispositions est passible de la redevance prévue par la loi.

Il faut pas confondre cette déclaration de vacances d'emplois à prévoir pour 1943 avec la liste des bénéficiaires employés en 1942, qui doit être envoyée à la Préfecture dans la première quinzaine de janvier.

Les employeurs trouveront ci-dessous les adresses des différents bureaux du Travail :

Département du Nord. — Lille, 7, rue Nationale ; Armentières, 33, rue de Rotoura ; La Bassée, Mairie ; Bergin, salle des Fêtes ; Pont-à-Marcq, Mairie ; Roubaix, 9, rue Pasteur ; Ascq, 59, rue Colbert ; Cysoing, 11, rue Salengro ; Tourcoing, 122, boulevard de l'Egalité ; Hallum, 64, rue Jean-Jaurès-sur-Deule, 44, rue de la Gare ; Douai, 10, boulevard Delbecque ; Aniche, Mairie ; Arleux, Mairie ; Marchiennes, Mairie ; Orchies, Mairie ; Valenciennes, 39, boulevard Saly ; Condé, 37, rue Gambetta ; Denain, salle de la Bibliothèque Municipale ; Saint-Amand, rue de l'Ancien Collège, salle des Services municipaux ; Maubeuge, 14, rue de l'Hospice ; Avesnes, rue J. de Lalaing ; Bavay, rue de Valenciennes ; Berlaimont, 3, rue Gille de Chin ; Fourmies, ancienne Mairie ; Landrecies, rue des Vieilles Boucheries ; Le Quesnoy, faubourg Fauroeux ; Solre-le-Château, Grande Rue ; Cambrai, 6, rue de la Herse ; Avesnes-les-Aubert, Mairie ; Caudry, Mairie ; Le Cateau, Mairie ; Marcoing, Mairie ; Solesmes, Mairie ; Dunkerque, 7, rue de Sébelles ; Bailleul, 1, rue des Vieux ; Bourbourg, 39, rue de Saint-Omer ; Cassel, rue de Bergues ; Gravelines, Mairie ; Hazebrouck, 45, rue du Moulin ; Hondschoote, Mairie ; Merville, Mairie ; Wattien.

Département du Pas-de-Calais. — Aire-sur-la-Lys, Mairie ; Lumbres, 46, rue du Docteur-Bronequart ; Saint-Omer, 26, place du Maréchal Foch ; Calais, 68, rue du Vauxhall ; Audruicq, 55, rue du Presbytère ; Boulogne, 40, rue Félix-Adam ; Desvres, Mairie ; Marquise, 1, rue Sainte-Barbe et Mairie (local annexe) ; Arras, 11, rue de la Caisse d'Epargne ; Baupaume, rue du Péronne ; Béthune, 3 place Foch, Bourse du Travail ; Bruay-en-Artois, Ecole de Musique ; Carvin, rue du Centre, ancien commissariat ; Frévent, Mairie ; Fruges, rue du Paradis ; Hénin-Liétard, rue St-Martin ; Lens, place du Cantin ; Noeux-les-Mines, Mairie ; Vitry-en-Artois, Mairie.

N.B. — Il y a intérêt à ce que la déclaration de vacances d'emplois soit faite sur un imprimé spécial fourni par la Préfecture.

A la Société Industrielle du Nord

La remise solennelle des prix aura lieu le 17 janvier prochain

Poursuivant ses traditions, la Société Industrielle du Nord de la France remettra le 17 janvier, en séance solennelle à 15 h., Salle des Fêtes de l'Université, rue Auguste-Angellier à Lille, la Grande Médaille de la Fondation Kuhlmann et les Grands Prix de la Société, aux personnalités dont les recherches techniques ont apporté en façon éclatante une solution aux problèmes du moment.

La Grande Médaille de la Fondation Kuhlmann a été décernée cette année, par le Conseil d'Administration de la Société, à l'*Union des Industries Chimiques*.

D'effort de documentation réalisé depuis nombre d'années par l'Union a permis la mise en œuvre de plusieurs fabrications dans l'industrie chimique, qui ont procuré aux industries nécessaires au pays le maintien d'une activité que la raréfaction de certaines matières menaçait d'arrêter.

M. le délégué général Bourdon et M. le président Painvin, président de la Société d'Electrochimie, viendront recevoir cette haute distinction.

Le Prix Descamps Crespel, échoit à M. la professeur *Pierre Pruvost*, géologue, expert en charbonnages, dont les prospections récentes ont rendu de si grands services aux Compagnies Minières.

Le Prix Léonard Donel a été décerné à *M. Jean Brocart*, qui fut directeur de l'Usine Courrières-Kuhlmann, pour la réalisation des huiles de graissage et des carburants synthétiques.

L'attributaire du *Prix Edmond Faucheur* est M. le professeur *André Duparque*, professeur de Pétrographie à la Faculté de l'Etat, pour ses travaux remarquables sur les charbonnages.

Les fabricants de tissus de Roubaix ont, sur les indications de M. Albert *Demmer*, professeur à l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles, réalisé avec les fibres nouvelles, des tissus d'aspect laineux de toute beauté, qui contribueront à maintenir le haut renom de cette industrie. M. *Delommez*, de la Société de Recherches et d'Applications Textile, recevra le *Prix Bigo-Danel*.

Le Prix Emile et Gmer Bigo, échoit à *M. Alain de la Ruffie*, qui, dans le domaine minier, a réalisé des perfectionnements de grand intérêt.

Enfin, le *Prix Louis Nicolle* est décerné à M. le Chanoine *Anapole*, professeur de mathématiques générales et de mécanique à la Faculté Libre des Sciences, qui a formé de nombreuses générations d'étudiants en leur donnant un enseignement particulièrement remarqué.

Le Prix du Cinquantenaire, est donné cette année à M. *Jean-Francois Degand*, des Etablissements Wallaert Frères, directeur des fabrications du tissage qui a vécu toutes les transformations de cette importante industrie, en solutionnant tous les problèmes qui lui étaient soumis.

De nombreuses autres attributions de fondations, médailles, récompenses, diplômes, seront également attribuées au cours de cette réunion solennelle, dont les invitations partiront sous peu.

LA CORPORATION PAYSANNE VIENT DE RECEVOIR SON STATUT DÉFINITIF

Le statut de la corporation paysanne française est fixé ; les textes paraissent à l'« Officiel » du jeudi 19 décembre 1942.

Les deux premiers articles de la loi et le décret relatif à l'organisation et au fonctionnement du Conseil national corporatif agricole, marquent une date capitale dans l'histoire du monde terrien par le souci du progrès social qu'ils manifestent.

Tous les paysans, propriétaires ou non peuvent entrer dans la corporation. Les artisans ruraux eux-mêmes y trouvent place. Parce que tous en tireront bénéfice, tous participeront aux charges de l'association. Elle sera d'ailleurs, par ses chambres syndicales qui moderont en premier de la commune à l'échelon national, la vivante et libre expression des cultivateurs. Elle ne pourra être dirigée que par des paysans authentiques, parce que nul ne sera agréé comme syndic s'il n'est pas exploitant lui-même ou s'il exerce une autre profession que celle d'agriculteur.

Les nouveaux textes témoignent d'une volonté formelle de justice sociale : ils prévoient des indemnités renouvelées du Maréchal ; fermiers, métayers, ouvriers agricoles entrent dans les conseils de la mutuelle et pénètrent en nombre au Conseil national corporatif.

AUX DÉTAILLANTS DÉTENTEURS DE STOCKS DE LUBRIFIANTS

Les revendeurs-détaillants détenteurs de stocks de lubrifiants qui ne sont plus astreints à l'heure actuelle, à l'envoi d'un état des ventes mensuelles au Bureau Régional de Répartition des Huiles Minérales à Lille, sont invités à adresser au Pool de la Distribution des Lubrifiants, 217, boulevard de la Liberté, Lille, une déclaration de leurs stocks au 1er janvier 1943 dans les différentes qualités détenues.

Passé le délai du 31 janvier 1943, aucun recours ne sera plus admis en cas de découverte par des contrôleurs de stocks d'huile non déclarée et les sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur seront immédiatement appliquées.

Lisez

LES SPORTS DU NORD

En vente le Samedi. — La N° : 1 fr.

LES DEUX GOSSES

Par Pierre D'COURCELLE

— 43 —

— Si tu es orphelin et si tu n'as pas non plus une grand'mère, qui donc as-tu alors pour t'aimer, pour t'embrasser, pour te caresser ?

— Je n'ai personne.

— Personne ?

— Personne !... Je suis avec mon oncle La Limace et ma tante Zéphyrine,